Journée des établissements scolaires du Rhin Supérieur 2009

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 21 NOVEMBRE 2008

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion du 21 novembre 2008 et sur demande de la Commission « Culture, Jeunesse, Formation »

1. renforce ses décisions de 2002, 2004 et 2006 d'organiser tous les deux ans une « Journée des établissements scolaires du Rhin Supérieur » et se prononce dans ce contexte pour l'organisation d'une nouvelle Journée des établissements scolaires du Rhin Supérieur en l'an 2009;
2. souligne l'objectif de la Journée des établissements scolaires, c'est à dire de permettre aux élèves de écoles du Rhin Supérieur bénéficiant de l'enseignement des langues étrangères français ou allemand, de se rencontrer pendant une journée en quatre points différents de la région du Rhin Supérieur;
3. souligne sa résolution du 26 novembre 2007, dans laquelle il évalue l'écho positif qu'il a reçu à propos de la « Journée des écoles 2007 » de la part des élèves et des professeurs y ayant pris part, cet écho positif étant la condition préalable à la poursuite de cette série d'évènements et à la préparation et organisation de la prochaine Journée des établissements scolaires en 2009;
4. se prononce pour l'organisation en 2009 de la prochaine « Journée des établissements scolaires du Rhin Supérieur » et prie l'exécutif de la région du Rhin Supérieur de soutenir à nouveau en 2009 la manifestation « Journée établissements scolaires»;
5. installe un groupe de travail composé de représentants des quatre régions Bade-Wurtemberg, Alsace, Rhénanie-Palatinat et Suisse du Nord-Ouest, chargé d'établir un projet pour le déroulement et le financement de la « Journée des établissements scolaires 2009 ».

Le Conseil Rhénan adresse cette résolution:

- au Gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg,
- au Rectorat de l'Académie de Strasbourg,
- au Gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat,
- aux Gouvernements des cantons Bâle-campagne, Bâle-ville, Argovie, Soleure et Jura.